

# **NOTE SYNTHÉTIQUE**

## **DU COMPTE ADMINISTRATIF COMMUNE 2018**

L'article 107 de la loi NOTRe (portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République) du 7 août 2015 crée de nouvelles obligations relatives à la présentation et à l'élaboration des budgets locaux.

Ainsi, cette note brève et synthétique retrace les informations financières essentielles de la collectivité.

### **1/ Données synthétiques sur la situation financière de la commune**

- La population totale de Gimouille (*source INSEE*)

2013	2014	2015	2016	2017	2018
479 habitants	479 habitants	479 habitants	463 habitants	463 habitants	463 habitants

Dernier recensement de la population : Février 2016

- La population DGF\* de Gimouille

2013	2014	2015	2016	2017	2018
559 habitants	551 habitants	552 habitants	554 habitants	547 habitants	480 habitants

\* Population DGF = population totale + résidences secondaires (un habitant par résidence secondaire)

### **L'analyse des ratios de Gimouille :**

Les ratios sont arrondis à l'unité par défaut les pourcentages au centième par défaut.

Les montants des recettes réelles et des dépenses réelles ne comportent pas les éventuels excédent et/ou déficits antérieurs reportés.

#### **1 - Dépenses réelles de fonctionnement / Population DGF :**

2013	2014	2015	2016	2017	2018
806 €	737 €	748 €	706 €	861 €	958 €

Dépenses réelles de fonctionnement 2013 : 450 618,72 €

Dépenses réelles de fonctionnement 2014 : 406 016,53 €

Dépenses réelles de fonctionnement 2015 : 412 940,75 €

Dépenses réelles de fonctionnement 2016 : 391 320,21 €

Dépenses réelles de fonctionnement 2017 : 471 073,81 €

Dépenses réelles de fonctionnement 2018 : 459 633,11 €

## 2 - Recettes réelles de fonctionnement / Population DGF :

2013	2014	2015	2016	2017	2018
1 091 €	840 €	947 €	764 €	1 024 €	927 €

Recettes réelles de fonctionnement 2013 : 610 078,94 €

Recettes réelles de fonctionnement 2014 : 463 126,66 €

Recettes réelles de fonctionnement 2015 : 522 835,32 €

Recettes réelles de fonctionnement 2016 : 423 149,82 €

Recettes réelles de fonctionnement 2017 : 560 120,81 €

Recettes réelles de fonctionnement 2018 : 444 722,45 €

## 3 - Produit des impositions directes / Population :

2013	2014	2015	2016	2017	2018
325 €	330 €	335 €	354 €	345 €	412 €

	Produit Fiscal 2016	Produit Fiscal 2017	% évolution 2017 / 2016	Produit Fiscal 2018	% évolution 2018 / 2017
<b>Taxe Habitation</b>	62 548 €	57 610 €	- 7,89 %	70 083 €	+ 21,65 %
<b>Taxe Foncière Bâti</b>	74 292 €	74 420 €	+ 0,17 %	90 412 €	+ 21,49 %
<b>Taxe Foncière Non Bâti</b>	26 893 €	26 977 €	+ 0,31 %	32 197 €	+ 19,35 %

Produit fiscal 2013 : 155 875 €

Produit fiscal 2014 : 158 226 €

Produit fiscal 2015 : 160 593 €

Produit fiscal 2016 : 163 733 €

Produit fiscal 2017 : 159 918 €

Produit fiscal 2018 : 190 832 €

### Taux d'imposition 2018 :

- Taxe d'habitation : 19,50 %

- Taxe foncière bâti : 19,03 %

- Taxe foncière non bâti : 49,61 %

#### 4 - Dépenses d'équipement brut / Population :

2013	2014	2015	2016	2017	2018
226 €	144 €	169 €	41 €	311 €	138 €

Ce ratio évalue l'investissement de la commune réalisé dans les infrastructures dédiées aux habitants, regroupant ainsi les dépenses liées à l'achat de terrains, à la construction des bâtiments, à l'aménagement et l'équipement des locaux, l'achat de véhicules, ainsi que tout autre instrument de travail durable.

## 5 - Encours de la dette / Population :

L'encours de la dette représente la somme que la commune doit à la banque chaque fin d'année.

### **Prêt n° 07094997**

Organisme : Banque Populaire Bourgogne Franche-Comté  
Montant du prêt : 70 000,00 € (*soixante-dix mille euros*)  
Durée totale : 120 mois  
Date de réalisation : 08/09/2008  
Taux : 4,62 % - Taux fixe

2013	2014	2015	2016	2017
77 €	63 €	47 €	32 €	14 €

Année	Intérêts (en €)	Capital (en €)	Montant des échéances (en €)	Encours (en €)
2008	808,50	1 386,68	2 195,18	68 613,32
2009	3 071,97	5 708,75	8 780,72	62 904,57
2010	2 803,64	5 977,08	8 780,72	56 927,49
2011	2 522,66	6 258,06	8 780,72	50 669,43
2012	2 228,50	6 552,22	8 780,72	44 117,21
2013	1 920,49	6 860,23	8 780,72	37 256,98
2014	1 598,02	7 182,70	8 780,72	30 074,28
2015	1 260,40	7 520,32	8 780,72	22 553,96
2016	906,88	7 873,84	8 780,72	14 680,12
2017	536,76	8 243,96	8 780,72	6 436,16
2018	149,38	6 436,16	6 585,54	-
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>17 807,20</b>	<b>70 000,00</b>	<b>87 807,20</b>	<b>-</b>

Il s'agit d'un prêt souscrit en 2008, destiné à pallier une insuffisance de trésorerie.  
Cet emprunt s'est soldé en septembre 2018.

**Prêt n° 0298905**

Organisme : Crédit Agricole Centre Loire  
Montant du prêt : 35 964,00 € (*trente-cinq mille neuf cent soixante-quatre euros*)  
Durée totale : 48 mois  
Date de réalisation : 12/06/2015  
Taux : 0,00 % - Taux fixe

2015	2016	2017
56 €	39 €	19 €

Année	Intérêts (en €)	Capital (en €)	Montant des échéances (en €)	Encours (en €)
2015	-	8 991,00	8 991,00	26 973,00
2016	-	8 991,00	8 991,00	17 982,00
2017	-	8 991,00	8 991,00	8 991,00
2018	-	8 991,00	8 991,00	-
<b>TOTAL GENERAL</b>	-	<b>35 964,00</b>	<b>35 964,00</b>	-

Il s'agit d'un prêt souscrit en 2015, destiné à l'acquisition d'un tracteur-broyeur de marque John Deere.

Cet emprunt s'est soldé en novembre 2018.

**Prêt n° 0558959**

Organisme : Crédit Agricole Centre Loire  
Montant du prêt : 400 000,00 € (*quatre cent mille euros*)  
Durée totale : 204 mois  
Date de réalisation : 26/01/2017  
Taux : 1,07 % - Taux fixe

2017	2018
829 €	782 €

Année	Intérêts (en €)	Capital (en €)	Montant des échéances (en €)	Encours (en €)
2017	3 166,85	16 157,38	19 324,23	383 842,62
2018	4 020,05	21 745,59	25 765,64	362 097,03
2019	3 786,44	21 979,20	25 765,64	340 117,83
2020	3 550,33	22 215,31	25 765,64	317 902,52
2021	3 311,66	22 453,98	25 765,64	295 448,54
2022	3 070,43	22 695,21	25 765,64	272 753,33
2023	2 826,64	22 939,00	25 765,64	249 814,33
2024	2 580,19	23 185,45	25 765,64	226 628,88
2025	2 331,10	23 434,54	25 765,64	203 194,34
2026	2 079,35	23 686,29	25 765,64	179 508,05
2027	1 824,89	23 940,75	25 765,64	155 567,30
2028	1 567,68	24 197,96	25 765,64	131 369,34
2029	1 307,73	24 457,91	25 765,64	106 911,43
2030	1 044,98	24 720,66	25 765,64	82 190,77
2031	779,41	24 986,23	25 765,64	57 207,54
2032	510,97	25 254,67	25 765,64	31 949,87
2033	239,67	25 525,97	25 765,64	6 423,90
2034	17,18	6 423,90	6 441,08	-
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>38 015,55</b>	<b>400 000,00</b>	<b>438 015,55</b>	<b>-</b>

Il s'agit d'un prêt souscrit en 2017, destiné à effectuer divers travaux et achats d'investissements.

Cet emprunt sera soldé en janvier 2034.

## 6 – Participation financière suite à travaux d'investissements :

### NEVERS AGGLOMERATION

#### Colonnes enterrées

Montant de la participation communale : 52 642,60 € (*cinquante-deux mille six cent quarante-deux euros et soixante cents*)

Durée totale : 7 ans

Date de réalisation : 01/07/2017

Taux : 0,00 % - Taux fixe

Année	Intérêts (en €)	Capital (en €)	Montant des échéances (en €)	Encours (en €)
2017	-	7 520,37	7 520,37	45 122,23
2018	-	7 520,37	7 520,37	37 601,86
2019	-	7 520,37	7 520,37	30 081,49
2020	-	7 520,37	7 520,37	22 561,12
2021	-	7 520,37	7 520,37	15 040,75
2022	-	7 520,37	7 520,37	7 520,37
2023	-	7 520,37	7 520,37	-
<b>TOTAL GENERAL</b>	-	<b>52 642,60</b>	<b>52 642,60</b>	-

Il s'agit de la mise en place des colonnes enterrées, installées sur le territoire communal en 2017.

La convention de financement établie avec Nevers Agglomération prendra fin en 2023.

## 7 – Dotation forfaitaire / Population :

2013	2014	2015	2016	2017	2018
103 €	94 €	73 €	57 €	41 €	28 €

Ce ratio confirme une baisse tendancielle du niveau de la Dotation Forfaitaire par habitant et donc un niveau de financement de l'Etat à l'habitant de plus en plus faible.

Dotation forfaitaire 2013 : 49 529 €  
Dotation forfaitaire 2014 : 45 216 €  
Dotation forfaitaire 2015 : 35 056 €  
Dotation forfaitaire 2016 : 26 237 €  
Dotation forfaitaire 2017 : 18 929 €  
Dotation forfaitaire 2018 : 12 935 €

### Evolution 2018 / 2017 :

- En euros : - 5 994 €
- En pourcentage : - 31,67 %

## 8 - Dépenses de personnel / Dépenses réelles de fonctionnement :

2013	2014	2015	2016	2017	2018
52 %	41 %	54 %	51 %	51 %	52 %

Ce ratio mesure la charge de personnel de la collectivité. C'est un coefficient de rigidité, car c'est la part de la dépense incompressible, quelle que soit la population de la commune.

Ce ratio prend en compte les cotisations aux différents organismes (ex : URSSAF, CNRACL), la charge de personnel extérieur (ex : intervenant TAP), l'assurance statutaire, les conseils de discipline, les visites médicales, etc.

Frais de personnel 2013 : 234 544,64 €  
Frais de personnel 2014 : 164 659,12 €  
Frais de personnel 2015 : 223 869,76 €      (*Remboursement sur CUI-CAE 2015 : 2 878,07 €*)  
Frais de personnel 2016 : 198 980,62 €      (*Remboursement sur CUI-CAE 2016 : 20 760,64 €*)  
Frais de personnel 2017 : 239 898,20 €      (*Remboursement sur CUI-CAE 2017 : 22 388,43 €*)  
Frais de personnel 2018 : 238 980,85 €      (*Remboursement sur CUI-CAE 2018 : 9 509,79 €*)



9 - (Dépenses réelles de fonctionnement + Remboursement de la dette) / Recettes réelles de fonctionnement :

2013	2014	2015	2016	2017	2018
78 %	91 %	82 %	94 %	91 %	93 %

Ce ratio s'appelle la marge d'autofinancement. C'est la capacité de la commune à financer l'investissement une fois les charges obligatoires payées.

Plus le ratio est faible, plus la commune peut financer ses investissements par l'autofinancement sans avoir nécessairement recours à l'emprunt.

Avec un ratio supérieur à 100%, les investissements restent possibles sans autofinancement mais uniquement avec le recours à l'emprunt.

**2/ Liste des concours attribués par la commune sous forme de prestations en nature ou de subventions**

**- Tableau des subventions aux associations**

<b>Article 6574 : Subventions de fonctionnement aux associations et autres personnes de droit privé</b>	
<b>Désignation</b>	<b>Compte Administratif 2018</b>
Danse sans les Stars	400 €
Bombaz Dance	400 €
Parcours Educatif Gimouille	700 €
Gimouille Animations et Culture	500 €
ACPA 58	200 €
Les Gémoliens du Pont Carreau	100 €
Coopérative Scolaire Primaire	1 000 €
Coopérative Scolaire Maternelle	1 000 €
ASEM	40 €
Prévention Routière	40 €
<b>TOTAL</b>	<b>4 380 €</b>

## - Tableau des prestations en nature accordées aux associations

Liste des mises à disposition de locaux pour les associations pour l'année 2018			
Désignation	Salle	Périodes	Loyer
Bombaz Dance	Salle Polyvalente Cantine Maison des Associations	Les mercredis et samedis après-midi, et autres dates pour répétitions et/ou prestations	A titre gratuit
Club de Loisirs et d'Echanges	Salle Polyvalente Maison des Associations	Les jeudis après-midi tous les 15 jours, et/ou autres dates pour réunions exceptionnelles	A titre gratuit
Club de Tennis de Table de Saincaize	Salle Polyvalente	Les jeudis soirs, et/ou autres dates pour tournois	A titre gratuit
Omnisport de Saincaize (Zumba)	Salle Polyvalente	Les lundis soirs	A titre gratuit
Club de Pétanque	Salle Polyvalente Cantine Maison des Associations	Sans dates fixes, pour des réunions et/ou des manifestations	A titre gratuit
Danse sans les Stars	Salle Polyvalente Cantine	Tous les mardis soirs, et/ou autres dates pour des réunions et/ou des manifestations	A titre gratuit
ACPA 58	Salle Polyvalente Cantine Maison des Associations	Sans dates fixes, pour des réunions et/ou des manifestations	A titre gratuit
Gimouille Animations et Culture	Salle Polyvalente Cantine Maison des Associations	Sans dates fixes, pour des réunions et/ou des manifestations	A titre gratuit

### 3/ Présentation agrégée des résultats du budget primitif 2018

BUDGET PRINCIPAL	
<b>FONCTIONNEMENT</b>	
Recettes	538 769,45 €
Dépenses	459 633,11 €
<b>INVESTISSEMENT</b>	
Recettes	220 340,71 €
Dépenses	117 558,13 €

Excédent de fonctionnement : 89 047,00 €

Excédent d'investissement : 212 837,60 €

#### **4/ Liste des organismes pour lesquels la commune a garanti un emprunt**

BANQUE POPULAIRE BOURGOGNE FRANCHE-COMTE	14 boulevard de la Trémouille 21008 DIJON Cedex
CREDIT AGRICOLE CENTRE LOIRE	Les Commailles 58640 VARENNES-VAUZELLES

#### **5/ Tableau retraçant les emprunts garantis par la commune**

N° de prêt	Prêteur	Date d'effet	Terme de l'engagement	Montant total emprunté	Objet	Capital garanti restant dû au 31/12/2017
07094997	Banque Populaire Bourgogne Franche-Comté	08/09/2008	08/09/2018	70 000,00 €	Remboursement ligne de trésorerie	6 436,16 €
0298905	Crédit Agricole Centre Loire	12/06/2015	30/11/2018	35 964 €	Tracteur JOHN DEERE	8 991,00 €
0558959	Crédit Agricole Centre Loire	26/01/2017	26/01/2034	400 000 €	Divers travaux et achats d'investissement	383 842,62 €